

SO!

Magazine
d'informations
municipales
N°15

Saint-Omer
Printemps 2019

LA PROPRETÉ, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

ENSEMBLE, RENDONS

NOTRE VILLE PLUS PROPRE



Ville de Saint-Omer



@VilleSaintOmer



saintomer62

ÉDITO

Chères Audomaroises, Chers Audomarois,

Voilà qu'a commencé la 6^e année de notre mandat municipal que vous nous aviez confié en 2014 pour transformer notre ville.

Le chemin parcouru est important et nous sommes bien conscients qu'il y a encore beaucoup d'attentes pour poursuivre la redynamisation de Saint-Omer.

Je l'ai annoncé, lors de la cérémonie des vœux en janvier dernier, nous mettons cette année l'accent sur la propreté des espaces publics car l'attractivité de la ville, c'est aussi un cadre de vie propre, sain et agréable.

C'est en ce sens que j'ai souhaité que vous puissiez participer à cet effort collectif en déposant vos idées dans une boîte dans le hall de la Mairie entre février et mars.

Au total, nous avons reçu 85 contributions. Nous allons toutes les étudier et nous appuyer sur vos propositions pour développer de nouvelles actions rendant notre ville encore plus belle ! Vous verrez dans ce magazine toutes les actions déjà existantes.

L'attractivité d'une ville passe aussi par sa fiscalité et c'est pour cela que lors du conseil municipal de mars j'ai souhaité que la taxe

foncière sur le bâti et le non bâti revienne à son taux d'avant 2008 en y votant une baisse de 1,35 %.

Cela est rendu possible grâce à une gestion plus saine des finances de la ville depuis 2014 et un taux d'intérêt moyen de la dette qui est passé de 3,13 % en 2014 à 1,54 % fin 2018.

Enfin vous verrez également, dans ce magazine, que pour continuer le développement de notre ville, nous mettons en place depuis 2016 un site patrimonial remarquable afin de mieux connaître et de mieux préserver les constructions historiques de Saint-Omer.

Bonne lecture,

Fidèlement,

François DECOSTER
Maire de Saint-Omer



Taxe foncière sur propriétés non bâties
2014 : 48.86 %
2019 : 43.55 %

Taxe foncière sur propriétés bâties
2014 : 26.89 %
2019 : 25.11 %



2013 : 18 970 245 €
2019 : 18 829 703 €

So ! Saint-Omer
Magazine d'informations municipales
trimestriel de la Ville de Saint-Omer.

Adresse
Mairie - Hôtel de ville
16, rue du Saint-Sépulcre - CS326 62505 Saint-Omer Cedex
Tél : 03 21 98 40 88. www.ville-saint-omer.fr

Directeur de la Publication : François Decoster
Conception graphique : Garchette Communication
Mise en page : Service Communication de la ville
Impression : Imprimerie Gallet

Tirage : 8000 exemplaires.
Dépôt légal à parution
ISSN 2495-9987

©Photographes officiels de la ville : Philippe Hudelle et René Dehondt



PROPRETÉ

pages 4 & 5



NUMÉRIQUE

pages 6 & 7

CADRE DE VIE

pages 8 & 9

DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ

pages 10 & 11



STATIONNEMENT

pages 12 & 13

COMMERCE

pages 14 à 16



VIE QUOTIDIENNE

page 17

SAINT-OMER JAAZ FESTIVAL

pages 18 & 19



AGENDA

pages 20 & 21

MUSÉE SANDELIN

pages 22 & 23



MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES



PROPRETÉ

Depuis 2014, la municipalité a mis en place de nombreuses mesures pour favoriser la propreté de notre ville et préserver le cadre de vie. Découvrez l'ensemble des actions menées au quotidien depuis 5 ans et les actions 2019.

NON AUX DÉJECTIONS CANINES !



- **Verbalisation** pour les déjections non ramassées : 200€ (68€ pour le procès-verbal + 132€ de frais de nettoyage par le service Ville Propre)
- **13 couvercles** sont présents sur les corbeilles de la ville avec distributeur intégré de sachets à déjections canines pour nos visiteurs et en cas d'oubli
- **Obligation** de disposer d'un moyen de ramassage des déjections de son animal sous peine d'une amende de 11€ (Arrêté municipal n°3274 du 27 avril 2017)
- **Mise à disposition gratuite de 4400 sachets** à déjections canines, par semaine, sur chacun des 9 canisites présents sur l'ensemble de la Ville (Jardin Public, Parking Legrand, Place Ribot, Parking St Charles, Parking des Carmes, Parking du Théâtre, Enclos St Sépulcre et 2 canisites à St Exupéry) et auprès de la Police Municipale, du Service Ville Propre, à l'accueil de la Mairie, à l'entrée des Ruines Saint-Bertin et à l'aire de camping-cars.
- **Distribution gratuite** de porte-clés contenant un rouleau de sachets à déjections canines aux accueils de la Mairie et de la Police municipale

● ACTIONS 2019 ●

Installation de panneaux dissuasifs en ville dans les lieux les plus salis par les habitants

Renforcement des campagnes de verbalisation avec des opérations coup de poing effectuées grâce à la vidéoprotection

NON AUX TAGS !



Une première opération de détagage a eu lieu avec les services de la ville en 2018

● ACTIONS 2019 ●

Grande opération de détagage au printemps 2019 sur l'ensemble des bâtiments impactés et identifiés par le service propreté de la ville

Le dispositif est gratuit pour les propriétaires, ayant répondu à notre proposition, l'ensemble des frais sera pris en charge par la ville de Saint-Omer

NON AUX DÉPÔTS SAUVAGES !



- Verbalisation des auteurs de dépôts dans la rue, à la hauteur de 95,27€ le m³
- Nouveau dispositif de collecte des encombrants :
Pour bénéficier de ce service gratuit, l'inscription est obligatoire en mairie, au plus tard, une semaine avant la date de ramassage du 1er au 4 octobre 2019
- Service de ramassage à la demande tout au long de l'année : limité à 500kg ou 3m³ par foyer et par enlèvement. Tarif : 20€ le déplacement

Plus d'infos sur www.ca-pso.fr/dechets (Collecte des encombrants)
ou au numéro vert : 0 800 676 053 (appel gratuit)

- 6 déchèteries du Syndicat Mixte Lys Audomarois (SMLA) sont à disposition (Arques, Longuenesse, Tatinghem, Lumbres, Aire-sur-la-Lys et Dennebroeucq)

Horaires et adresses sur www.smla.fr ou au 03 21 12 10 33

Rappel des jours de collecte à Saint-Omer (jusqu'à fin octobre) :

Bac jaune : Jeudi matin, Bac vert : Mardi et vendredi matin

Le bac doit être sorti la veille au soir et être rentré le jour de la collecte

● ACTIONS 2019 ●

Installation de panneaux dissuasifs en ville là où il y a des dépôts sauvages et coup de projecteur sur les responsables du dépôt.

NON AUX MÉGÔTS !



- Verbalisation de 68€ pour jet de mégots sur l'espace public
- Distribution gratuite de cendriers de poche aux accueils de la Mairie et de la Police Municipale
- Installation de cendriers à l'entrée des bars, cafés et restaurants de la ville en partenariat avec les commerçants.

OUI À DE BELLES TERRASSES !



● ACTIONS 2019 ●

Lancement d'une campagne de sensibilisation des commerçants propriétaires de terrasses et de leurs clients à la pollution engendrée par les mégots jetés à terre, en proposant aux établissements de s'engager dans cette lutte : signature d'une charte puis récompense des «bons élèves» par un cendrier d'or.

OUI À DE BEAUX ESPACES VERTS !



- Interdiction des déjections canines sur tout l'espace public y compris les espaces verts, les parcs et jardins, les aires de jeux (Arrêté municipal n°3274 du 27 avril 2017)
- Installation de panneaux dans les espaces verts rappelant la réglementation concernant l'obligation du maître de ne pas laisser son animal dégrader les pelouses, massifs floraux, arbustes et arbres.

NUMÉRIQUE

UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR LA VILLE

Modifié en 2013, le site internet de la ville de Saint-Omer était devenu obsolète, et méritait d'être dépoussiéré pour vous proposer une diffusion d'information entièrement repensée.

UN NOUVEL OUTIL DE COMMUNICATION EFFICACE ET PERFORMANT

Une refonte complète du site internet de la ville a été entreprise : une nouvelle mise en page dynamique et conviviale, une navigation plus facile et un contenu plus complet et précis. De nouvelles fonctionnalités sont également proposées, tels une carte interactive, l'envoi d'une newsletter, des alertes sms, la diffusion de vidéos, des accès rapides sur les services...

... POUR VOUS FACILITER LA VIE

Pour répondre à vos besoins, le nouveau site web possède toutes les caractéristiques recherchées par les utilisateurs du numérique : pratique, simple et efficace ! De chez vous, vous pourrez consulter le calendrier des événements de la ville, prendre un rendez-vous pour réaliser votre carte d'identité ou votre passeport, découvrir une carte interactive référençant tous les lieux clés de notre ville, connaître le menu de la cantine des enfants...

Vous souhaitez recevoir toute l'actualité de votre ville (événements, travaux, état civil...) directement sur votre mail ? Inscrivez-vous sur www.ville-saint-omer.fr et recevez notre lettre d'information.

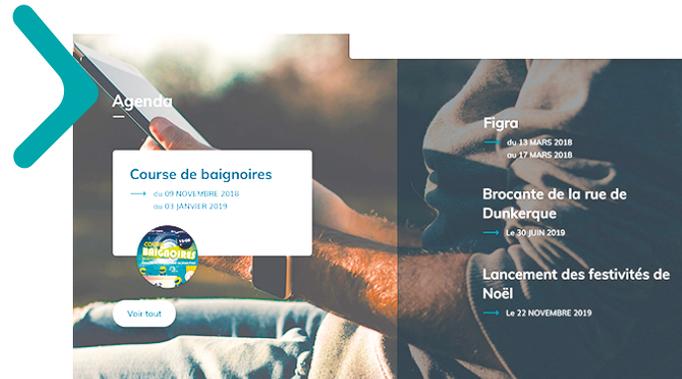


Besoin de nous alerter ?!



Vos services

- Marché
- Marché
- Parking
- Carte d'identité / Passeport
- Scolarité
- Scolarité
- Téléservices
- Téléservices
- RDV en ligne
- RDV en ligne



Sans oublier « **SO ! Proximité** »,
l'outil de signalement vous permettant



d'informer
les services
municipaux
d'un problème
de voirie,
d'éclairage public,
de propreté
urbaine...
L'amélioration
de notre cadre
de vie c'est
l'affaire de tous !

SO!

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES ÉVOLUE !

Dans le but de faire évoluer le magazine de la Ville et afin qu'il réponde toujours au mieux à vos besoins, nous vous proposons de participer à une enquête pour connaître vos habitudes de lecture et vos attentes. Que vous soyez lecteur assidu ou occasionnel, votre avis nous intéresse !

- Quelle lecture faites-vous du magazine SO ! ?
 - En totalité
 - Quelques articles
 - Ne le lis pas
- Les informations vous semblent
 - Complètes
 - Trop détaillées
 - Trop succinctes

- Quelle(s) rubrique(s) préférez-vous ?

- Actualités municipales
- Démocratie de proximité
- Familles et écoles
- Cadre de vie
- Culture et patrimoine
- Sport et animations
- Agenda
- Sécurité prévention
- Emploi et économie
- Manifestations

- Quelles sont celles que vous souhaiteriez voir apparaître / disparaître / évoluer ?

Votre réponse :

- Que pensez-vous du rapport textes/images ?

- Trop de textes et pas assez de photos
- Trop de photos et pas assez de textes
- Le rapport texte/image est bon

- Quel style d'article préférez-vous ?

- Exposés
- Interviews
- Portraits
- Reportages
- Éléments chiffrés
- Infographie

- Avez-vous des suggestions pour améliorer le support sur son aspect visuel ?

Votre réponse :

- Le nombre de pages vous convient-il ?

- Trop de pages
- Nombre de pages suffisant
- Pas assez de page

- Avez-vous eu des problèmes de distribution ?
Si oui quelle est votre rue :

- Est-ce que vous lisez :

- Le journal papier
- La version électronique sur le site de la ville

CADRE DE VIE

SAINT-OMER (RE)DEVIENT VILLE AMIE DES ENFANTS

« L'accompagnement de l'UNICEF auprès des Villes Amies des Enfants permet de renforcer les programmes locaux d'actions pour faire respecter le droit de tous les enfants à une éducation de qualité et du bien vivre ensemble. »

En 2014, l'équipe municipale juste élue s'est investie très tôt sur les sujets de la petite enfance et de la jeunesse. Elle s'est engagée par exemple à renforcer les moyens du relais assistantes maternelles, à développer les activités pour les moins de quatre ans ou à expérimenter les temps bilingues dans les crèches pour les plus petits.

Le Conseil Municipal des Jeunes, très actif, a été créé et des consultations ont eu lieu concernant les rythmes scolaires. Lors des réunions, les droits de l'Enfant ont été largement évoqués.

Dans les écoles et au Centre Social et Culturel, en lien direct avec la ville, l'antenne locale de l'UNICEF, sous l'impulsion de Marie-Pascale Bataille, est intervenue régulièrement pour des journées de sensibilisation, autour du jeu.

Pour partager cette expérience, valoriser ces actions et en développer de nouvelles, Sandra Fenoglio, Conseillère municipale déléguée à l'enfance et la petite enfance, a présenté la candidature de Saint-Omer au titre de Ville Amie des Enfants. François Decoster est allé défendre le dossier à Paris, le 23 janvier dernier. Et depuis le 4 avril, **Saint-Omer a rejoint le réseau !**



LES PREMIÈRES ACTIONS DE LA COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITÉ

La Commission Communale d'Accessibilité s'est réunie le 15 janvier. Autour de Céline Lapacz, Conseillère Municipale déléguée au handicap, les représentants de l'Association des Paralysés de France, de la Maison des Aveugles, de l'APEI Les Papillons Blancs de l'arrondissement de Saint-Omer et des élus et techniciens de la Ville ont pu échanger sur les différentes difficultés rencontrées par chacun.

Cette commission était aussi l'occasion de présenter le calendrier de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap), et les premiers chantiers pour les écoles Perrault, Montaigne, Michelet et Buisson, dont les travaux s'achèveront au terme des vacances de Pâques.

Des premières actions, visant à faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite ont pu être étudiées, comme la création de places de stationnement Place Foch ou encore un cheminement autour du kiosque du jardin public. D'autres projets sont également à l'étude. La prochaine commission se réunira en juin.



SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

Depuis le 28 juin 2016, la majeure partie de la ville de Saint-Omer est classée « Secteur sauvegardé » et ce secteur s'appelle désormais Site patrimonial remarquable (SPR). Identifier et répertorier les richesses architecturales - intérieures et extérieures - de toutes les constructions de ce secteur pour mieux les sauvegarder, c'est la mission du plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) actuellement en cours de réalisation.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Un Site Patrimonial remarquable (SPR) est un dispositif qui permet d'assurer la sauvegarde et la valorisation des centres urbains historiques s'appliquant aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur des immeubles.

POURQUOI LE FAIT-ON ?

Le centre-ville de Saint-Omer doit être protégé, sans toutefois être figé. Le PSMV poursuit trois objectifs : mieux connaître, protéger et valoriser le patrimoine remarquable de Saint-Omer ; mettre en cohérence les politiques et dispositifs développés sur la ville en matière d'habitat, de mobilité, de développement économique et de redynamisation commerciale, d'attractivité touristique et culturelle et de développement durable.

ET APRÈS, À QUOI VA T-IL SERVIR ?

Ces relevés permettront de constituer le « fichier des immeubles », outil à usage interne des services de l'urbanisme de la Ville, de la CAPSO et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (Architectes des Bâtiments de France). Ce fichier est à destination exclusive des propriétaires, qui en cas de besoin et sur demande, pourront le consulter.



Cela permettra d'avoir une connaissance plus fine du patrimoine et une meilleure compréhension de l'évolution de la ville.



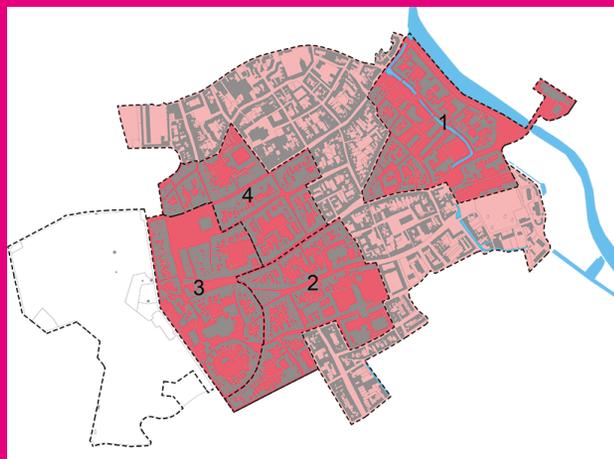
Il ne s'agit ni d'un contrôle fiscal ni d'un contrôle d'urbanisme pour vérifier d'éventuels travaux réalisés.



COMMENT SE DÉROULENT LES VISITES ?

Dans le cadre de la lutte contre le démarchage à domicile, les membres de l'Atelier d'Architecture de Philippe Prost qui visiteront votre logement devront vous présenter ; leur ordre de mission ; l'arrêté municipal portant habilitation des architectes en charge des études dans le cadre de l'élaboration du Plan de sauvegarde et de mise en valeur du Site patrimonial remarquable à procéder à la visite des immeubles ; leur carte nationale d'identité.

Une fois dans l'immeuble, l'équipe est autorisée à effectuer des relevés et prendre des photos des espaces et des éléments d'architecture remarquables pour réaliser l'inventaire architectural. En réservant un bon accueil à l'équipe d'experts architectes et en partageant avec eux votre connaissance des lieux, vous participerez activement à l'élaboration d'un cadre de vie amélioré, pour votre immeuble et votre quartier.



*Quatre secteurs seront visités en 2019-2020.
Les quatre autres en 2020-2021.*

Plus d'informations au Guichet unique d'informations sur l'habitat (GUIH) 1 allée du Parc à Saint-Omer | 03 74 18 22 20 | guih@ca-pso.fr

**Prochaine Réunion publique
le mardi 18 juin 2019 à 18h30
à la Maison du Développement
Économique**



CAPSO
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PAYS DE SAINT-OMER

DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ

La proximité entre les élus et les habitants est un enjeu majeur pour la municipalité. L'objectif est d'aborder les sujets de préoccupation immédiats des habitants et également d'avoir une réflexion commune plus générale sur des projets pour Saint-Omer. Retrouvez ci-dessous 3 rendez-vous de proximité :



En avril 2016, à l'occasion des deux ans de mandat de l'équipe municipale, le Maire et les membres du conseil municipal ont décidé de lancer les « cafés du Maire ».

Le principe est désormais connu : le Maire, accompagné des élus de la Ville, vous invite à échanger autour d'un café sur tous les sujets que vous souhaitez aborder, en particulier sur le cadre de vie et le quotidien dans vos quartiers.

Donc n'hésitez pas à pousser la porte !



Les balades urbaines, initiées en mai 2014, sont des moments de rencontre informels qui ont lieu au printemps et en été. Le concept est simple ! Les Audomarois sont invités à rejoindre les élus sur le parcours, préalablement défini et communiqué dans leurs boîtes aux lettres, ou à les attendre dans leurs rues pour échanger avec eux sur la vie du quartier.



Si vous avez une idée en tête, mais que vous ne savez pas comment la concrétiser, ou si vous êtes bloqué dans le développement de votre projet, alors n'hésitez pas à vous inscrire à nos déjeuners initiative !

Le principe : autour d'un plateau-repas, vous échangez avec le Maire, ainsi qu'avec les élus et techniciens de la Ville spécialistes des thématiques de votre projet, qui se feront un plaisir de vous écouter, conseiller, et orienter vers les bonnes personnes.

Vous pourrez alors poser toutes les questions que vous souhaitez, et bénéficier de conseils avisés, le tout en passant un moment convivial !

Mairie de Saint-Omer
Service Démocratie de proximité
16 rue Saint-Sépulcre
62500 Saint-Omer
proximite@ville-saint-omer.fr

Suivez les prochains rendez-vous
- sur le site Internet
www.ville-saint-omer.fr
- sur la page facebook de la ville
«@SaintOmerOfficiel»



Journée Citoyenne

Saint-Omer

25 MAI
2019
14H-18H



**PRÊT?
A AGIR.**
AVEC VOS CONSEILS DE QUARTIER

www.ville-saint-omer.fr



STATIONNEMENT

À SAINT-OMER, STATIONNEZ MALIN !

Pay By Phone : Simplifiez-vous la vie et stationnez facile !

Une coupe chez le coiffeur qui se prolonge ?! Un bon moment au restaurant qu'on ne veut pas écourter ?! Depuis le 22 janvier dernier, vous pouvez désormais payer et gérer votre stationnement à distance grâce à l'application PayByPhone.

Plus besoin d'avoir de la monnaie sur soi ou de courir pour prendre un nouveau ticket : avec PayByPhone, vous avez l'horodateur dans votre poche !

Le paiement du stationnement où on veut, quand on veut !

Disponible depuis l'application mobile (Android ou iOS), le site internet et même par serveur vocal, PayByPhone vous permet de payer votre stationnement, que vous soyez en rendez-vous, au marché, chez des amis... Quelques clics suffisent pour sélectionner la zone et la durée de stationnement puis valider le paiement.

Ensuite, plus besoin d'y penser : les alertes de rappel avant la fin vous permettent d'éviter les oublis et les fonctions «prolonger» et «stopper» permettent d'ajuster le ticket à distance – pour ainsi ne payer que le temps réellement utilisé. Moins de stress, plus d'économies ! A la fin du stationnement, un reçu vous est envoyé.



Téléchargez l'appli Paybyphone
Code : 62571

Infos pratiques :
www.paybyphone.fr/villes/saint-omer

 paybyphone

45 MINUTES GRATUITES !

En 2016, la ville de Saint-Omer a lancé un nouveau système de stationnement dans la rue de Dunkerque : SO ! Park & Shop. Des capteurs sans fil ancrés dans le sol permettent 45 minutes de stationnement gratuit, sans ticket. Attention, passé ce délai, la Police Municipale est prévenue par un logiciel spécifique, et se rend sur place pour une verbalisation de 17 euros.

Ce système, qui a pour objectif d'améliorer la rotation des véhicules et d'offrir plus de places de stationnement libres, proches des commerces, permet une rotation 4 fois plus importante que sur les places traditionnelles.

Aujourd'hui, voici les places disponibles avec 45 minutes gratuites :

- Place Foch : 23 places
- Place Pierre Bonhomme : 23 places
- Rue de Dunkerque : 33 places
- Place Victor Hugo : 27 places
- Rue Carnot : 8 places
- Rue d'Arras : 6 places

40 places supplémentaires sont en projet et verront le jour d'ici la fin de l'année 2019.



45 DE STATIONNEMENT
GRATUIT
MINUTES SANS TICKET &
SANS DISQUE BLEU

DU LUNDI AU SAMEDI
DE 8H À 12H
ET DE 14H À 18H

www.ville-saint-omer.fr



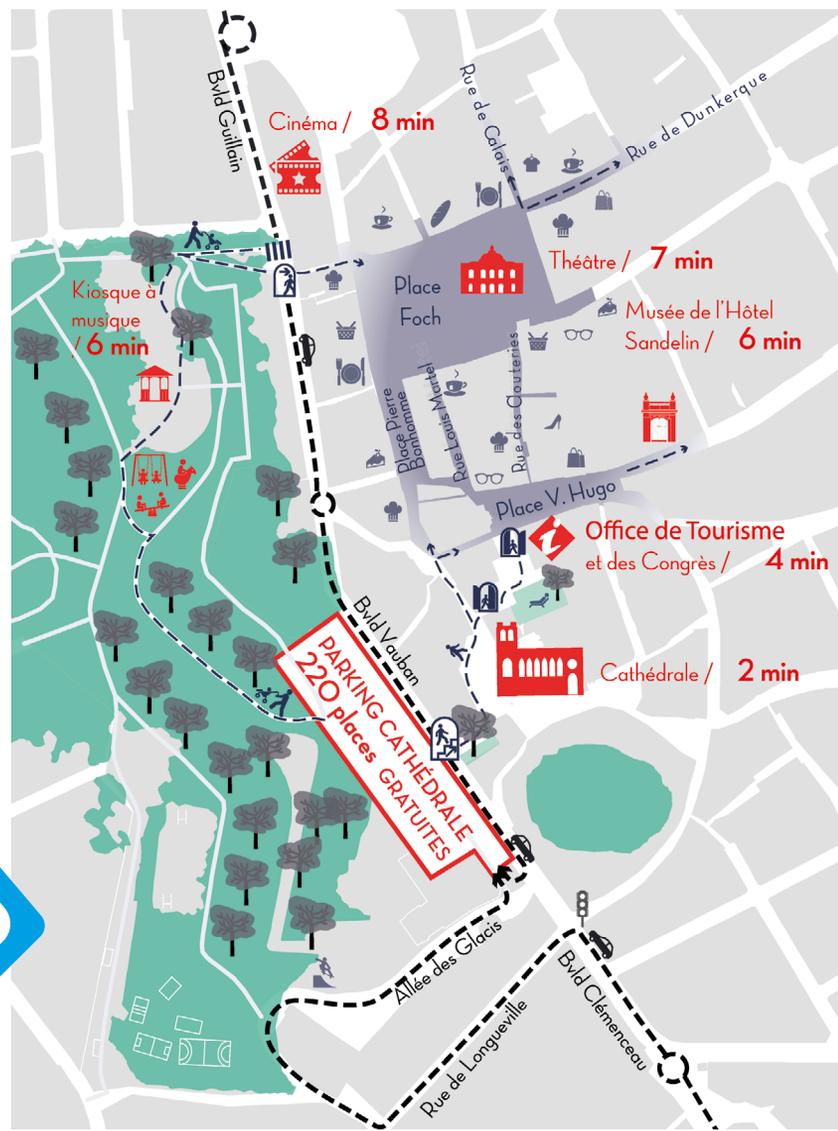
LE SAMEDI, C'EST GRATUIT TOUTE LA JOURNÉE !

Profitez de la gratuité des parkings des Carmes, du Théâtre et place Foch pour faire vos emplettes en centre-ville. Sans oublier, les places SO ! Park & Shop qui restent, quant à elles, gratuites pendant 45 minutes.

PARKING CATHÉDRALE

Nouveau :
220 places de stationnement
gratuit au pied
des remparts !

Depuis le mois de novembre, la ville de Saint-Omer, et la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer vous proposent un parking entièrement gratuit, à deux pas du Centre-Ville.



COMMERCE

Vous voulez créer ou développer un commerce à Saint-Omer ?

**UN SEUL INTERLOCUTEUR POUR TOUTES VOS DÉMARCHES :
L'OFFICE INTERCOMMUNAL DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT !**

L'OICA, outil d'application de la charte d'urbanisme commercial est une association créée depuis fin 2016, grâce à la volonté des élus de la Capso de redynamiser le commerce de proximité en centre-ville et en milieu rural.

L'association est présidée par François Stoven (Bijouterie Stoven, rue de Dunkerque). Elle est composée d'une soixantaine de membres commerçants, artisans franchisés et indépendants, Présidents d'Unions Commerciales, élus de l'ensemble du territoire, organismes consulaires et organismes professionnels (CCI, Chambre de Métiers, UMIH, ...). L'OICA rayonne à l'échelle intercommunautaire.

L'OICA est un outil de promotion, de valorisation des commerces de proximité, de détection de nouveaux porteurs de projets, nouvelles enseignes et un outil d'animation en lien avec les Unions Commerciales et les Villes.

**BESOIN DE CONSEILS ?
D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SUIVI ?**

Contactez votre unique interlocutrice :

Sophie Mieze
Directrice
Office Intercommunal du Commerce
et de l'Artisanat
Maison du Développement Economique
16 place Victor Hugo - 62500 Saint-Omer
03 74 18 21 07 - 06 65 13 42 76



**Achetez des produits proposés
par des commerçants locaux sur :
achetezenpaysdesaintomer.com**

**ACHETEZ EN PAYS
DE SAINT-OMER**

**AUGMENTEZ VOTRE VISIBILITÉ
ET FIDÉLISEZ VOTRE CLIENTÈLE
AVEC LE PORTAIL :**

■ Inscrivez et présenter votre activité sur **achetezenpaysdesaintomer.com**
Un abonnement mensuel compris entre 25 (si l'adhérent est membre de Saint-Omer Cité Marchande) et 30 euros permet d'accroître, d'abord, la visibilité et la notoriété des commerçants et artisans du territoire, de réduire l'évasion commerciale et de favoriser la consommation locale.

> Sont éligibles : les exploitants des locaux d'activités artisanales, commerciales ou de services ayant une vitrine donnant sur le domaine public et ayant une vocation à recevoir du public, les entreprises justifiant d'un CA hors taxe inférieur à 800 000 euros, les cafés, restaurants, hôtel.

> Sont exclus du champ d'intervention toutes activités commerciales et artisanales relevant des centres-villes et situées dans les zones commerciales du pôle urbain, les succursales et toutes activités commerciales soumises à CDAC en périphérie urbaine.

VOICI LES OUTILS MIS À VOTRE DISPOSITION POUR VOUS AIDER !

Dispositifs financiers dans le cadre de la Charte d'Urbanisme commercial portée par la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer :

1) La pépinière commerciale : le dispositif a pour vocation de faciliter l'implantation de commerces dans certains secteurs du centre-ville (comme Rue de Calais, Rue de Dunkerque,...). En effet, le dispositif ne s'applique pas partout dans le centre-ville mais seulement dans des secteurs définis et ayant des difficultés à capter des commerces. L'intervention de la CAPSO repose sur la notion de carence de l'activité. Sont exclues les métiers de bouche et de services (restauration, débit de boissons,...). La CAPSO peut prendre en charge le bail de courte durée (3 ans non renouvelable) avec autorisation de sous-location via un bail précaire. La première année la CAPSO prend en charge 75% du loyer, 50% la deuxième année et 25% la troisième année. Bail en direct possible à l'issue des 3 ans entre le propriétaire et le porteur de projet.

2) Soutien à l'attractivité et à l'accessibilité des commerces : il s'agit d'un soutien financier à la mise en œuvre de diagnostic qui comporte 3 phases :

■ **Phase 1 :** diagnostic « accessibilité et attractivité » permettant d'établir un état des lieux des éléments d'attractivité extérieure et d'accessibilité des commerces - coût 500 euros TTC (400 euros pris en charge par l'Office Intercommunal du Commerce et de l'Artisanat, 100 euros restant à la charge du commerçant)

■ **Phase 2 :** financement des travaux de rénovation des façades par la commune et la Capso - intervention à part égale CAPSO/Ville à 20% du montant HT des travaux plafonnée à 2000 euros par structure

■ **Phase 3 :** labellisation « qualité commerce » ou « qualité tourisme » - coût 180 euros TTC remboursés au commerçant par l'Office Intercommunal du Commerce et de l'Artisanat.

> Sont éligibles : les exploitants des locaux d'activités artisanales, commerciales ou de services ayant une vitrine donnant sur le domaine public et ayant une vocation à recevoir du public, les entreprises justifiant d'un CA hors taxe inférieur à 800 000 euros, les cafés, restaurants, hôtel.

> Sont exclus du champ d'intervention toutes activités commerciales et artisanales relevant des centres-villes et situées dans les zones commerciales du pôle urbain, les succursales et toutes activités commerciales soumises à CDAC en périphérie urbaine.



Ils ont fait appel au dispositif de soutien à l'attractivité et à l'accessibilité : Bijouterie Stoven, Les Frangins, Twin Set, La Miche Dorée, La Bonne Pioche...

3) Prêt d'honneur sans intérêts ni cautions personnelles proposé par Initiative Pays de Saint-Omer

Ce dispositif accompagne la création, la reprise et la croissance des entreprises installées sur le Pays de Saint-Omer par un accompagnement au financement du projet, un prêt d'honneur, un suivi et un parrainage du créateur d'entreprise. Le prêt d'honneur permet d'être un levier pour obtenir un financement bancaire complémentaire plus facilement.

4) Fonds de soutien travaux CAPSO

■ Jusqu'à 10 000 euros pour des besoins de trésorerie en cas de difficultés dues aux travaux de voiries sans cofinancement bancaire requis.

5) Pour les commerces en Quartiers Politique de la Ville

Les entreprises installées ou présentes en Quartiers Politique de la Ville ayant une activité commerciale peuvent bénéficier selon des critères précis :

■ **D'une exonération de la Taxe Foncière** sur les Propriétés Bâties pendant une période de 5 ans.

■ **D'une exonération de la Cotisation Foncière** des Entreprises pendant une période de 8 ans (à taux plein les 5 premières années et à taux dégressif les 6^e, 7^e, 8^e années).

Cette exonération s'applique aux établissements commerciaux présents dans un quartier prioritaire au 1^{er} janvier 2015 ou aux créations de nouvelles activités commerciales entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 décembre 2020.

COMMERCE

LES COMMERCANTS ONT LA PAROLE ...

Nous avons rencontré **Charlotte Lecigne** qui vient de s'installer rue Saint-Sépulcre et propose un service de conseil en **rééquilibrage alimentaire**.

Après avoir travaillé 30 ans dans le commerce avec son époux à Dunkerque, tout en élevant ses enfants, elle a souhaité se reconverter dans un domaine qu'elle apprécie tout particulièrement et qui a toujours fait partie sa vie : les plantes.

Elle a connu **Diet plus** pour avoir suivi le protocole quelques années auparavant. Aussi, alors qu'elle cherchait à se réorienter pour poursuivre son activité professionnelle c'est naturellement qu'elle s'est tournée vers cette franchise qui lui offrait la possibilité de travailler en autonomie dans un secteur qui lui était cher. C'est ainsi qu'elle a suivi la formation spécialisée pour devenir coach en rééquilibrage alimentaire. C'est donc une passionnée, attentive et à l'écoute que vous rencontrerez en poussant la porte de son enseigne.

Mais pourquoi Saint-Omer ? Et bien tout simplement parce que c'est une ville à laquelle elle est attachée puisqu'elle y a de la famille mais aussi parce qu'elle est tombée sous le charme du centre historique et de l'attractivité de notre jolie cité.

Aujourd'hui, voici presque deux mois qu'elle est installée et qu'elle est enchantée de l'accueil qu'il lui a été offert par les Audomarois dont elle trouve d'une gentillesse spontanée !



DIETPLUS | 1 bis rue Saint-Sépulcre
03 21 93 54 67 | saintomer@dietplus.fr
Lundi 14h-18h30 | Mardi au vendredi
9h-18h30 | Samedi 9h-13h

Emilie Crépin a 37 ans et cela fait 20 ans qu'elle est **coiffeuse** dont 16 ans pour la même enseigne audomaroise. Son projet d'ouvrir son propre salon à Saint-Omer a été longuement réfléchi et depuis le mois de décembre le rêve est devenu réalité ! Alors qu'elle était à la recherche d'un local, une belle opportunité s'est présentée au sein de son quartier d'adoption, le quartier du haut-pont. Elle n'a donc pas hésité à seconder de s'installer dans les locaux de ce qui a été pendant très longtemps une boucherie, et ainsi participer à la vie commerçante des faubourgs pour le plaisir des habitants du quartier.

Aujourd'hui, elle ne regrette pas son choix les clients sont ravis d'avoir un nouveau commerce de proximité, l'emplacement est idéal et stratégique dans cette entrée de ville très passante, le stationnement est facile avec la place de la Ghière juste en face et cerise sur le gâteau la vue sur les faubourgs, son canal et son église : un cadre de travail où il fait bon d'exercer sa passion !

En effet, pour Emilie, la coiffure est un métier de passion aussi elle n'hésite pas à suivre des formations très régulièrement afin d'être à la pointe dans ce domaine qui évolue beaucoup et ainsi faire profiter ses clients des dernières tendances.



LE SALON,
18 quai du haut pont
03 21 93 13 60
Avec ou sans rendez-vous

C'est sur la place Foch que dorénavant les amateurs des frites d'**Amélie** ont pris leurs habitudes. En effet, en novembre elle a quitté son food truck installé sur le parking Laennec, un lieu qu'elle occupait depuis 20 ans. Ce projet, c'est une histoire de famille : son père a toujours souhaité qu'elle s'installe en centre-ville et c'est avec son frère qu'elle l'a concrétisé. Bref Amélie est heureuse de ce changement !

Elle est d'abord ravie de retrouver un confort de travail sans la logistique lourde comme le demandait l'activité à bord du camion et qui plus est dans un centre-ville qu'elle trouve très dynamique. Enfin, sa friterie fonctionne très bien et ses clients sont très contents et pour Amélie c'est ce qui compte le plus !

Qu'on se le dise aujourd'hui la **Friterie Amélie** est au 31 place Foch elle vous accueille tous les jours et on peut même profiter de sa terrasse ensoleillée avec vue sur le Moulin à Café !

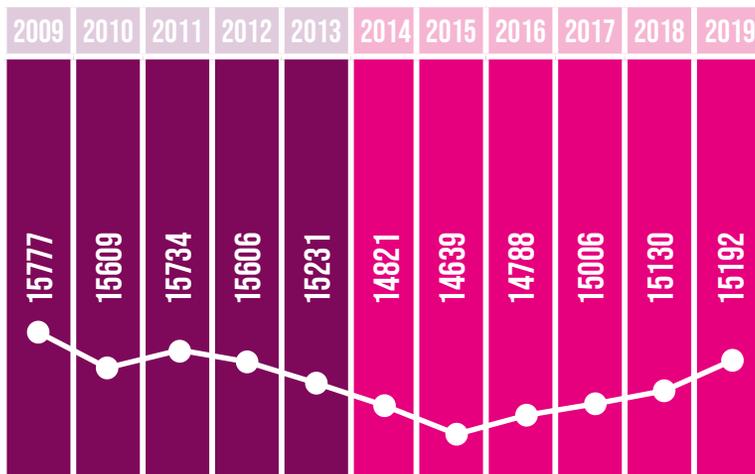


Friterie Amélie
31 place Foch
Sur place ou à emporter
Du lundi au jeudi : 11h30 - 14h / 18h30 - 22h
Vendredi et samedi : 11h30 - 14h / 18h30 - 23h
Dimanche : 18h30 - 22h

VIE QUOTIDIENNE

L'évolution de la population de Saint-Omer est entrée dans un nouveau cycle. Depuis 1965, où la Ville comptait 22.000 habitants, la démographie s'est réorganisée, accusant une baisse considérable pour la ville-centre. Depuis 2015, la tendance s'est inversée. Les chiffres remontent et témoignent des premiers résultats du travail réalisés ces dernières années sur l'image de marque du territoire et les différents projets en cours et à venir pour permettre d'améliorer les conditions de vie des habitants actuels et d'en accueillir de nouveaux.

LA POPULATION AUGMENTE !



LES SERVICES DU CCAS

SERVICE DE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Service, à la demande, pour les habitants de Saint-Omer de plus de 60 ans, livraison de repas du lundi au vendredi. 3 menus possibles.

Prix : 7€85. Composition du repas : potage, entrée, plat principal avec légumes et féculents, fromage et dessert.

Pour les bénéficiaires de ce service, la CAPSO et le CCAS vous proposent gratuitement un portage de livres à domicile avec la Bibliothèque d'Agglomération du Pays de Saint-Omer.

Renseignements au CCAS
03 21 38 34 29

DISPOSITIF « ENGAGEMENT CITOYEN ET SOLIDAIRE »

Le CCAS récompense des audomarois qui s'impliqueraient lors des fêtes de fin d'année (30h mini), dans une démarche de démocratie participative en donnant de leur temps à diverses structures associative, solidaire, humanitaire... Conditions : Avoir entre 16 et 18 ans, sans ressources, inscrits à la Mission Locale, ou avoir entre 18 à 25 ans, sans ressources, inscrits à la Mission Locale et au Pôle Emploi, domiciliés à SAINT-OMER depuis plus de 6 mois du Pays de Saint-Omer.

ENSEMBLE VERS L'EMPLOI

Une action qui a pour but d'amorcer une réelle dynamique d'insertion professionnelle par le biais d'un travail sur la présentation de soi et sur la levée des freins (garde d'enfants, mobilité...). Les personnes sont positionnées par les référents et les structures partenaires. Une réunion d'informations présente l'action au public volontaire. Elle s'étend sur un mois avec différents modules. Le label «40 ans de la politique de la ville, inventons les territoires de demain» a été attribué à l'action «Ensemble Vers L'emploi» du CCAS.

CONDUITE ACCOMPAGNÉE

Créer un lien intergénérationnel entre les jeunes et les seniors. La Municipalité veut favoriser la conduite accompagnée dès 15 ans avec l'Aide des Aînés. Comment ça marche ? Cette formule offre la possibilité aux personnes âgées de remettre à niveau leurs connaissances du code la route avec l'adolescent qu'elles ont décidé de prendre en charge.

Service Coordination des Aînés
03 21 38 92 21

SAINT-OMER JAAZ FESTIVAL

5^{ÈME} ÉDITION !

Un rendez-vous désormais incontournable du territoire audomarois : le Saint-Omer Jaz Festival (SOJF) revient, du 5 au 9 Juillet 2019, à Saint-Omer et dans son agglomération pour une 5^e édition !

Organisé par la Barcarolle en partenariat avec la ville et la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer, le Jaz Festival propose cette année encore, une programmation de grande qualité qui plaira aux plus petits comme aux plus grands, aux initiés comme aux néophytes !

Cette année, c'est le saxophone ténor qui sera à l'honneur avec quelques-uns de ses meilleurs représentants sur les scènes française et européenne - Sophie Alour, David El-Malek, Hevé Gourdikian, Stéphane Guillaume, Christophe Panzani, Sylvain Rifflet, Adrien Sanchez, Andy Sheppard, Julien Soro, et comme toujours la fine fleur de la jeune génération : Fabien Debellefontaine, Martin Guerpin, Thomas Koenig, Florian Marques, Maxence Ravelomanantsoa. Nous aurons également la primeur du nouvel Orchestre National du Jazz, dirigé pour les quatre ans à venir par Frédéric Maurin, pour l'un des tout premiers concerts de ce nouveau mandat. Un événement à ne pas manquer, sur la très belle place Victor Hugo avec un invité spécial : le saxophoniste Tim Berne.

Le SOJF ne s'arrête pas à sa seule programmation musicale. Des temps de formation sont aussi prévus à destination des élèves de classes de jazz du Conservatoire de Saint-Omer. De grands élèves seront également cette année également associés à l'un des concerts de la grande scène, place Victor Hugo.

Vous l'avez donc deviné : Saint-Omer et son agglomération se mettront aux couleurs du festival durant plusieurs semaines. Il associera pour ce faire tous les acteurs culturels (associations culturelles et musicales) et économiques (commerçants, restaurateurs) qui souhaitent s'engager. De nombreux mécènes ont également décidé de continuer à soutenir ce festival au travers de partenariats et collaborations diverses, démontrant de la qualité de la programmation du festival.

Et ce festival ne serait rien sans les nombreux bénévoles qui s'investissent chaque année, plus nombreux, pour faire vivre le village du zèbre et accueillir les artistes et le public venant de toute la France et même au-delà. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez, vous aussi, y participer !



Informations :
La Barcarolle
www.labarcarolle.org

Site du Moulin à Café
Place Foch
03 21 88 94 80
contact@labarcarolle.org

Site du Centre culturel Balavoine
3, rue Henri Puype à Arques
03 21 88 94 80
billetterie@labarcarolle.org

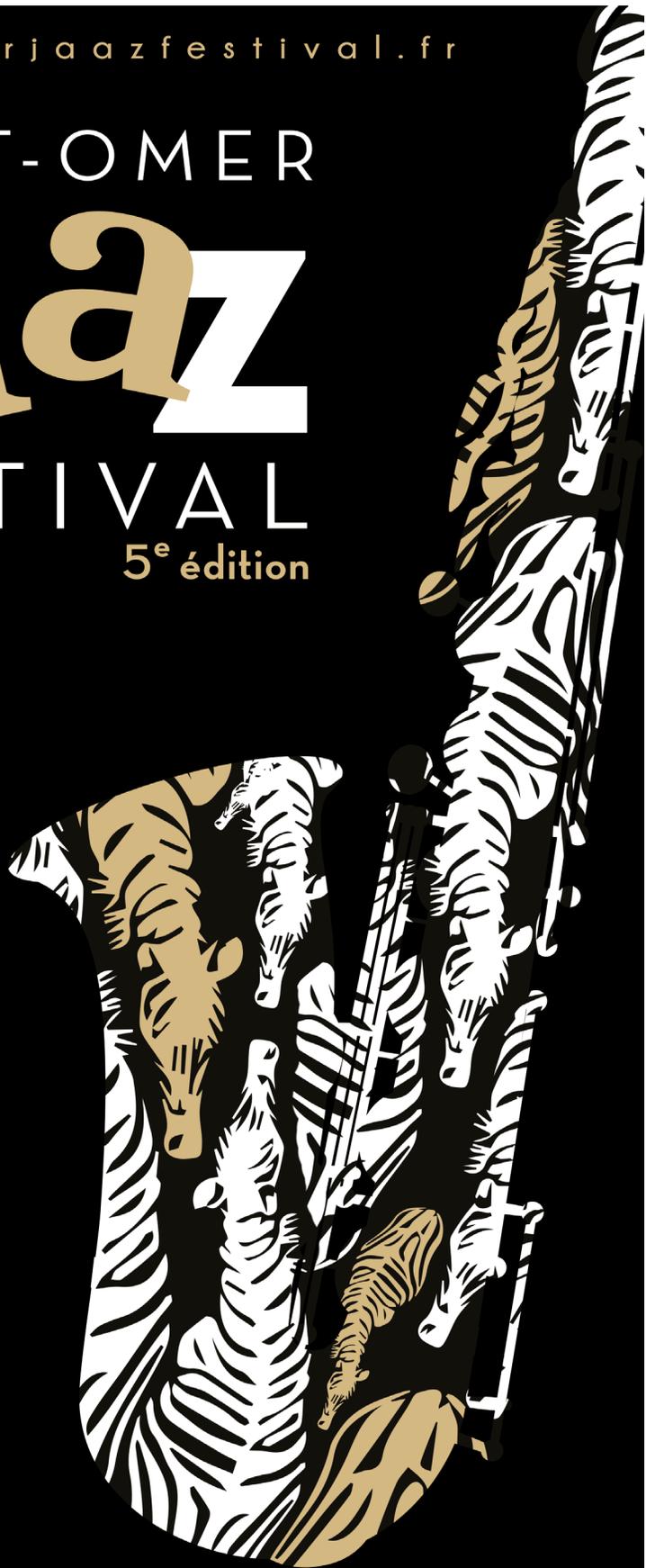
PAYS DE
Saint-Omer

SAINT-OMER
Jazz
FESTIVAL
5^e édition

27 CONCERTS
GRATUITS

05 > 09
JUILLET
2019

Orchestre National de Jazz
Sophie Alour
Guillaume de Chassy
David El-Malek
Dipenda
Flash Pig
Christophe Marguet
Sylvain Rifflet
Andy Sheppard



MUSÉE SANDELIN



MUSÉE DE
L'HÔTEL
SANDELIN
Saint-Omer

NOUVELLE GRANDE EXPOSITION AU MUSÉE SANDELIN

«AUX ARMES !»

Venez découvrir l'évolution de l'armement offensif, de poing et des modes de combat du 12^e au 18^e siècle : la prédominance de la cavalerie, la montée de l'infanterie, l'essor des armes à feu portatives, la guerre de siège ou encore les grandes manœuvres du 18^e siècle. Cette exposition est également l'occasion de s'intéresser à la manière dont les arts se sont nourris de cette histoire : les combats épiques d'épées, le médiéval fantastique, le mythe du pirate, etc. Une invitation à naviguer entre réalité et fiction...



LA PLUS IMPORTANTE COLLECTION D'ARMES DU NORD DE LA FRANCE

La collection d'armes du musée Sandelin est remarquable, aussi bien par la quantité que par la qualité des pièces qui la composent. En grande majorité, ces armes ont été perdues lors des nombreux passages d'armées dont a été témoin la ville de Saint-Omer. Elles ont été retrouvées lors de fouilles archéologiques.

JOURNÉES DES ESPACES FORTIFIÉS

A l'occasion des Journées des espaces fortifiés 2019, qui auront lieu dans plusieurs villes des Hauts-de-France les 27 et 28 avril, le musée Sandelin vous accueille gratuitement pour un week-end événement, en mettant à l'honneur sa superbe collection d'armes.

Pendant les deux jours, suivez le guide pour des visites éphémères de l'exposition Aux Armes ! : 14h30 > chevaliers et piétaille, 15h > la montée des vilains, 15h30 > le temps des tercios, 16h > de l'arquebuse au mousquet, 16h30 > le triomphe du feu, 17h > pirates et corsaires.

Sam. 27 avril, rencontre à 14h(1h) et démonstration de 15h à 18h : « L'homme d'arme au début du 15^e siècle » avec Christophe Gilliot, Historien, directeur du Centre Historique Médiéval d'Azincourt.

Dim. 28 avril, rencontre à 15h(1h) et démonstration de 16h à 17h : « Chorégrapheur des duels au théâtre et au cinéma » avec François Rostain, comédien et maître d'armes au Conservatoire national supérieur d'art dramatique.

*Le Pays d'art et d'histoire de Saint-Omer propose également des activités.
Retrouvez le programme complet à Saint-Omer sur www.patrimoine-saint-omer.fr*

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

DES NOUVEAUX RDV POUR VIVRE LE MUSÉE AUTREMENT !

«S'AMUSER, À TRAVERS DES SOIRÉES JEUX DE PLATEAU ET UN ESCAPE GAME»

Vous avez certainement déjà joué à des jeux de plateau, mais l'avez-vous déjà fait entouré de véritables épées, hallebardes et pistolets ?! RDV au musée Sandelin pour cette nouvelle expérience. Le musée vous propose également de plonger dans la peau d'un voyageur temporel à travers un escape game inédit.

■ Soirée jeux de plateau :
samedi, 27/04, 25/05 de 20h à minuit. 5€50, 3€50, sur réservation.

■ Escape game :
vendredis, 03/05, 07/06, 05/07 de 20h30 à 22h30. 10€, 6€, sur réservation.



SE RESSOURCER, GRÂCE AU YOGA ET AUX SÉANCES BIEN-ÊTRE

Tous les jeudis à 9h, le musée Sandelin vous accueille pour des séances de yoga (Solene YOGA) dans l'espace relax ou le jardin. Pour aller plus loin, participez aux séances bien-être avec Solène YOGA et Fabien Létoille, qui vous ont concocté diverses activités en lien avec les collections : respiration, méditation, aquarelle, etc.

■ Séances de Yoga, réservation : soleneyoga@gmail.com.

■ Séances bien-être :
12/05 « La beauté du geste » ;
23/06 « Carnets de voyage » 14h,
durée 3h, 5€50, 3€50, réservation : musée.

NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES

Comme des milliers d'autres visiteurs dans toute l'Europe, passez la soirée du 18 mai dans un musée. A Saint-Omer, rendez-vous au musée Sandelin de 17h à minuit (gratuit) !

De 17h à 19h, des élèves de plusieurs établissements de Saint-Omer et des environs prennent possession du musée pour l'Opération nationale La classe, l'œuvre ! avec des restitutions de travaux menés autour des œuvres.

Pendant toute la soirée, suivez le guide pour des visites éphémères de l'exposition Aux Armes ! : 21h > chevaliers et piétaille, 21h30 > la montée des vilains, 22h > le temps des tercios, 22h30 > de l'arquebuse au mousquet, 23h > le triomphe du feu, 23h30 > pirates et corsaires.

De 20h à 21h, parcourez l'exposition Aux Armes ! en compagnie d'un guide et de quatre professeurs du département des cuivres du CRD. Ils vous



préparent des intermèdes musicaux allant d'un morceau de Josquin des Prés à la bande originale du Seigneur des anneaux, en passant par l'Andante con moto de Schubert... (sur réservation)

De 20h à 00h, participez à une activité créative de light painting, animé par Exposure Time, et venez peindre avec de la lumière !

**Retrouvez l'ensemble des activités proposées autour de l'exposition dans le programme culturel
MUSÉE SANDELIN | 14 rue Carnot 62500 Saint-Omer | 03 21 38 00 94 | musees-accueil@ville-saint-omer.fr**

AGENDA

HUNGRY COLOR/4 BY LA CROIX-ROUGE



Le 21 avril 2019, la Croix-Rouge française de l'arrondissement de Saint-Omer, avec son équipe jeunesse, invitera la population à se bouger pour combattre la faim !

Du fait de la multiplication des besoins locaux en produits alimentaires et afin d'apporter une aide aux foyers en difficulté, les jeunes bénévoles de la Croix-Rouge française de l'arrondissement de Saint-Omer ont décidé d'agir ! La Hungry Color est une manifestation solidaire et haute en couleurs pour tous !

Le principe de la manifestation est simple : courir, marcher, sauter, danser... sur 5 kilomètres. Sur le parcours sont mis en place des postes de poudre de couleurs que passeront les participants pour recevoir à chaque poste une couleur différente. Ainsi pour 5 kilomètres de parcours, 5 couleurs différentes seront réparties.

L'idée est que chaque participant, grâce à ses frais d'inscription, aura ainsi permis d'offrir 5 repas à un bénéficiaire !

Retrouvez toutes les informations et les nouveautés sur : stomer.croix-rouge.fr

DEVENEZ BÉNÉVOLE !

Vous êtes majeur, titulaire du permis de conduire, motivé et disponible le 21 avril de 14h30 à 18h, lors de la Hungry Color ?! N'hésitez pas à contacter la Croix-Rouge à cette adresse : jeunesse.stomer@croix-rouge.fr

Elle permet grâce aux frais d'inscription des participants (10€/participant) de récolter des fonds pour les actions d'aide alimentaire, mais aussi d'offrir au grand public, et aux bénévoles, un grand moment festif de cohésion.

Contributions groupes d'opposition

LE PROJET D'UNE PISCINE NATURELLE ABANDONNÉE

Lors de notre mandat, nous avons comme projet la réalisation d'une piscine naturelle pour accueillir les championnats d'Europe des Nations de Kayak Polo de 2015. Ce projet a été balayé d'un revers de la main par la nouvelle municipalité.

Pourtant, cette eau de baignade naturelle avait plusieurs fonctions très importantes pour notre territoire.

La première fonction était d'accueillir notre population qui n'a pas les moyens de partir en vacances et d'accéder à la baignade. Les centres de loisirs sont aussi très demandeurs de ces lieux de divertissements pour nos jeunes avec son aire de camping.

La deuxième fonction était également touristique. Comment retenir les touristes, au-delà de deux jours, sans lieu de baignade ? Sans compter les retombées pour notre commerce local.

Enfin, sa vocation sportive pour le club de canoë kayak est évidente !



20 AVRIL 2019

Happy Pâques : le rendez-vous des familles

Comme chaque année, le Centre Social et Culturel de Saint-Omer, en partenariat avec la ville, profite du grand week-end de Pâques, pour proposer à tous les Audomarois, une véritable chasse au trésor chocolatée dans le jardin public.

Cette tradition, que les enfants adorent, est l'occasion de tendres instants en famille où petits et grands se prêtent au jeu. Deux parcours sont prévus, un pour les plus petits, et un autre pour les grands, le samedi 20 avril à 15h près du kiosque.

05 MAI 2019

Marché aux fleurs au Jardin public.

Tous les amoureux des jardins et de la nature sont invités pour la 49^e fois au traditionnel marché aux fleurs, qui se déroulera cette année au jardin public le dimanche 5 mai de 9h à 17h30.

Au programme :

- un large choix de fleurs, de plantes et arbustes avec de nombreux stands de professionnels
- stand de légumes, de miel...

- Atelier de mosaïcultures avec les jardiniers municipaux de 15h à 17h
- Visite des serres municipales de 9h à 17h30

La LPO du Pas-de-calais proposera également une balade de 9h15 à 11h pour apprendre à reconnaître les chants d'oiseaux avec un ornithologue passionné.

30 MAI 2019

Audo'Mobiles

De la familiale d'époque à la sportive contemporaine, de la populaire d'autrefois au coupé luxueux, ne manquez pas cet événement unique, organisé par l'association C4A, à vivre entre passionnés ou en famille. Des modèles exceptionnels chargés de souvenirs sont à découvrir.

1^{ER} ET 29 JUIN, 27 JUILLET ET 24 AOÛT 2019 14H30-17H30

Balades à poneys au jardin public

Nous donnons rendez-vous aux petits cavaliers pour une balade à poney avec les Ecuries du Marais de Clairmarais 4 samedi de juin à août. Tarif : 1€ le tour

2 JUIN 2019

Course des Garçons de café

Un parcours, une bouteille, des verres remplis sur un plateau, des serveurs et des serveuses motivés à sauver un maximum de leur contenu : vous l'aurez deviné la Course des garçons de Café revient pour sa 12^e édition !

DU 8 AU 10 JUIN 2019

Sous les pavés l'art !

Le festival décalé et azimuté (et gratuit !) des arts de la rue de l'Audomarois organisé par Le Sceau du Tremplin revient avec une belle programmation et son ambiance chaleureuse et festive pour le plaisir des petits et des grands. Retrouvez toutes les infos sur : www.souslespaveslart.com

15 AOÛT 2019

Course de baignoire

Flibustier ? Navigateur en solitaire ? Capitaine au long cours... Le club A A-Aviron Audomarois et la Ville de Saint-Omer organisent une nouvelle course de baignoires le jeudi 15 Août sur le canal, place de la Ghière. Créez votre embarcation seul, à 2 ou à 3 et venez remporter cette 2^e édition.

Renseignements et inscription : animation@ville-saint-omer.fr



BILAN DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Le maire avait fait de la démocratie participative un enjeu de son mandat. Malgré les créations de commissions en tout genre (conseil de quartier, ballade urbaine, comité d'évaluation, CMJ...), le maire n'est pas à l'écoute. Ces artifices ne lui ont pas permis de répondre efficacement aux préoccupations de tous

Quentin BOURGEOIS pour le Renouveau Audomarois

08/03
>01/09
2019



AUX ARMÉS !

CHEVALIERS, MERCENAIRES
ET PIRATES : RÉALITÉ VS FICTION

MUSÉE DE L'HÔTEL SANDELIN
14 rue Carnot, 62500 Saint-Omer
www-musees-saint-omer.fr

